

LE MECANISME DE DEFENSE – LA REVERIE AUTISTIQUE
Henri Chabrol
Dans Recherche en soins infirmiers 2005/3 (N° 82)

La rêverie autistique

La rêverie autistique substitue « une rêverie diurne excessive aux relations interpersonnelles, à une action plus efficace ou à réfléchir à la résolution du problème » (DSM-IV).

La rêverie est une activité normale chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Son absence est au contraire pathologique, témoignant d'une inhibition de la vie fantasmatique. La rêverie peut être pathologique par son caractère envahissant, par la nature des fantasmes qui la sous-tendent ou par l'importance du déni de la réalité. Elle se rencontre principalement dans les personnalités limites ou psychotiques.

A lire aussi le document complet : LES MECANISMES DE DEFENSE